On ne connaît pas le nombre de chômeurs en France…

17/07/2013 à 18h00

On sait juste qu'il va augmenter en 2013 !

> ***Les calculs du chômage, qu'il s'agisse du nombre des demandeurs d'emploi et plus encore du taux de chômage en pourcentage de la population active, ne sont pas simples. Actuellement, les économistes sont un peu perdus et n'ont qu'une certitude: l'inversion de la courbe du chômage, si ardemment voulue par le Président de la République, n'est pas pour la fin de cette année.***

L'exercice le plus compliqué consiste à déterminer le taux de chômage, puisqu'il s'agit de déterminer un rapport entre deux variables, le nombre des demandeurs d'emploi et l'ensemble de la population active ayant un emploi ou non; on multiplie donc les risques d'erreur. Pour le mesurer au sens du BIT –Bureau international du Travail– qui définit des normes internationales, l'Insee réalise en continu une enquête emploi menée auprès d'un échantillon représentatif de la population française.

> ***Comme toute enquête menée par sondage, celle-ci est sujette à ce qu'on appelle des «aléas statistiques». Ce problème, les spécialistes savent le gérer. Mais, depuis le début de l'année, la situation est plus compliquée: du fait, comme le dit pudiquement l'Insee, de «la mise en place de nouvelles conditions d'emploi», le nombre d'enquêteurs disponibles n'a pas permis de couvrir l'ensemble du territoire de façon uniforme.***

En plus, le processus de réalisation de l'enquête a changé: le

questionnaire a été modifié et il y a eu une «réécriture de la chaîne de traitement des informations recueillies». Résultat: l'Insee n'a pu produire pour le premier trimestre qu'une estimation du taux de chômage, à 10,8 % de la population active. Il faudra sans doute attendre le 5 septembre et les chiffres du deuxième trimestre pour avoir une vue plus précise de la situation.

L'exercice qui consiste à donner le nombre de demandeurs d'emploi n'est plus simple qu'en apparence. Non seulement il y a une différence entre le chômage au sens du BIT et celui retenu par Pôle Emploi, mais ce dernier modifie aussi ses méthodes de travail. Par exemple, depuis le 1er janvier, les radiations administratives sont prises en compte à la date de leur notification et non à la date du manquement qui les justifie.

Au cours des premiers mois de l'année, ce changement a conduit à une hausse du nombre des demandeurs d'emploi, mais l'écart ainsi provoqué se résorbe progressivement.

> ***Surgit alors un phénomène inexpliqué: les dernières statistiques, relativement favorables car elles montrent une stabilisation du chômage en mai, comportent une progression inhabituelle (19,9 %) des cessations d'inscription pour défaut d'actualisation (en clair, des gens qui sont sortis des statistiques parce qu'ils n'ont pas donné à Pôle Emploi les informations qu'ils doivent fournir chaque mois –êtes-vous toujours demandeur d'emploi, avez-vous travaillé au cours du mois écoulé, etc.-): sur les 485.500 sorties de Pôle Emploi en mai, 219.500 s'expliquent par cette raison.***

Le caractère exceptionnel et inexpliqué de ce phénomène peut expliquer que le «bon» chiffre de mai (stabilisation à 3.264.500 du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, ceux qui n'ont pas du tout travaillé au cours du mois) n'ait pas fait l'objet d'une grande exploitation médiatique. Bref,

il est permis de se demander où on en est vraiment.

En revanche, on constate une certaine unanimité chez les économistes: quels que soient les chiffres exacts du chômage actuellement, ils risquent encore d'augmenter.

> ***Ainsi Hélène Baudchon, économiste à BNP Paribas, est sans aucune illusion : avec un recul du PIB de 0,4% cette année (c'est une des prévisions les plus sombres, mais presque toutes sont négatives) et une faible croissance de 0,5 % l'an prochain, il n'y aura pas d'amélioration du marché de l'emploi. En conséquence, le taux de chômage devrait atteindre le niveau record de 12% dans un an.***

Profitez bien de vos vacances.

Slate